



Répartition des charges eau froide

Par **loulou27_old**, le **16/06/2007 à 20:21**

Vivant seul dans un petit immeuble de 6 appartements, je ne possède pas de compteur d'eau individuel. Les autres appartements étant occupés par des couples, le décompte se faisant au m² habitable je paye plus cher d'eau qu'un couple. Est-ce normal ?
De plus, puis-je obliger le propriétaire à faire installer des compteurs individuels par souci d'équité ?
Si oui, peut-on s'appuyer sur un texte faisant référence ?
Merci

Par **Jurigaby**, le **16/06/2007 à 21:43**

Bonjour.
Il ne me semble pas qu'il y ait une obligation légale d'installer des compteurs individuels d'eau.
Quant au paiement de la facture, je pense que le mode de paiement doit être prévu par le contrat.
Autrement dit, si votre contrat précise bien que le paiement se fait en fonction du mètre carré, je n'en vois pas trop ou et le souci.
Maintenant, je suis d'accord avec vous pour dire que c'est pas normal.